



CPME/AD/Brd/110904/102.1/FR

Lors de la réunion de son Conseil tenue à Bruxelles le 11 septembre 2004, le CPME a adopté la politique suivante : Point de vue du CPME sur l'obésité (basée sur le document CPME 2004/102 Final EN/FR)

Le CPME signale que l'obésité en Europe est un problème de société, de santé publique et économique.

L'obésité a atteint des proportions épidémiques au niveau mondial, avec plus d'1 milliard d'adultes en surcharge pondérale. Elle représente une condition complexe, englobant des dimensions sociales et psychologiques importantes et affectant quasiment tous les âges et groupes socioéconomiques.

Le CPME s'inquiète particulièrement de la gravité de ce problème pour les enfants, étant donné qu'1 enfant sur 10 de par le monde est en surcharge pondérale. De fait, les points ci-dessous doivent être pris en compte afin de combattre cette maladie :

- Dans le secteur des mesures préventives, un régime alimentaire sain, un style de vie raisonnable et la pratique d'activités physiques régulières devraient être mis en valeur ;
- Concernant l'éducation et l'information, l'accent devrait être mis sur les messages simples et compréhensibles pour les enfants. Le CPME propose par exemple d'utiliser des codes couleur ;
- En relation avec la recherche : les déterminants physiologiques et les comportements alimentaires devraient être analysés et les résultats de ces études largement diffusés ;
- Les sujets traités à l'échelle européenne sont l'étiquetage, les allégations de santé et la publicité. Le CPME demande instamment de poursuivre l'harmonisation.

